

Voeux aux associations et corps constitués

Jeudi 11 janvier 2024

Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les responsables des associations et
des corps constitués,
Mesdames, Messieurs,

C'est une joie pour le maire et le conseil municipal d'IBOS de vous accueillir dans cette salle de la BIANAVE pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Au seuil de cette nouvelle année 2024, je vous remercie de votre présence et j'adresse, à chacun et chacune d'entre vous, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Nos remerciements et nos vœux vont à l'ensemble des élus locaux, régionaux, et nationaux, à nos députés et à nos sénatrices.

Merci aux représentants des différentes administrations de l'état et à leurs services, à la Police Nationale, à la Gendarmerie, aux services de l'ONF, aux services de la préfecture, des Finances publiques, de l'éducation nationale.

De même, je veux aussi bien entendu remercier pour leur soutien et leur écoute, les services des deux collectivités départementales et régionales.

Merci et meilleurs vœux à tous les syndicats et établissements publics qui constituent une aide précieuse pour nos collectivités, petites et grandes.

Merci au Service Départemental d'Incendie et de Secours, au Syndicat Départemental des Energies, au SYMAT, au SMTD, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, au CNFPT, au CAUE (conseil architecture urbanisme et environnement), à l'OPH 65, au Syndicat eau et assainissement Béarn Bigorre, au Syndicat mixte PYRENIA.

J'adresse mes salutations amicales et tous mes vœux aux maires des communes voisines et amies, et à l'ensemble des

élus du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

Merci à tous mes collègues du conseil municipal, qui œuvrent au quotidien pour notre commune, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans leurs actions au service de l'intérêt général. Nous avons toutes et tous une pensée pour Jeannot Trille, décédé au cours de l'année 2023, qui était adjoint aux associations.

Jeannot était une des chevilles ouvrières du conseil municipal et était apprécié de l'ensemble de la communauté iboscéenne pour sa gentillesse et sa générosité. Nous avons une pensée amicale pour son épouse Brigitte, pour ses enfants et petits enfants.

J'adresse aussi en votre nom toute notre amitié et notre soutien à Noémie DEUTCH, qui était notre adjointe à la démocratie participative, elle aussi était très impliquée. Elle a fait le choix de démissionner de ses fonctions d'adjointe pour des raisons de santé.

Michel Duhamel et Juliette Salannes sont les nouveaux adjoints qui ont été élus en fin d'année 2023 par le conseil municipal pour les remplacer.

Merci et meilleurs vœux aux anciens élus de la commune, aux élus du conseil municipal des enfants qui ont démarré leurs actions l'an passé.

Merci aux conscrits de l'an 2006, qui ont participé activement le 17 décembre au repas des aînés. Ils sont venus nombreux et leur attitude, leur gentillesse, ont été appréciés de tous lors de ce rendez vous traditionnel et convivial.

Je voudrais aussi, au nom du conseil municipal, très chaleureusement remercier l'ensemble des services de la mairie et en leur nom Guy DULOUT et Marion DUBARBIE.

J'adresse mes meilleurs vœux et mes remerciements aux représentants et aux bénévoles des 30 associations de notre commune ici présents, que ce soit dans le domaine des sports, de la culture, du développement personnel, des animations, des fêtes et des loisirs.

Merci à celles et ceux qui font métier d'éduquer, de soigner, d'assister, d'écouter, d'intégrer.

Merci et meilleurs vœux à Madame la directrice de l'école et à l'ensemble du personnel enseignant, à la directrice du centre de loisirs et au coordonnateur départemental de LEC, ainsi qu'à toutes et tous leurs collaborateurs.

Mes remerciements et mes vœux s'adressent aussi aux entreprises, au tiers lieu, aux commerçants, aux artisans, ainsi qu'aux agriculteurs de notre commune.

Par leur dynamisme, ils donnent de la vitalité à notre territoire et contribuent à notre qualité de vie.

Vous pouvez constater, au travers du diaporama réalisé par Marion DUBARBIER le dynamisme de notre village et la synergie entre les élus, les services de la mairie, le tissu associatif, les professeurs d'écoles, les animateurs.

En 2023, nous avons subi sur le plan économique, la hausse du coût de l'énergie et les effets de l'inflation, particulièrement sur les produits alimentaires et de première nécessité.

Dans nos municipalités, ces hausses se traduisent par des augmentations de nos dépenses de fonctionnement et notamment des charges à caractère général, mais aussi par la hausse des taux d'intérêts.

Nous avons mis en place des actions de sobriété énergétique grâce à des limitations d'usage de climatisation, à la maîtrise du chauffage et au suivi régulier des dépenses pour tous nos équipements publics.

Nous arriverons à limiter nos dépenses de fonctionnement grâce à l'engagement et à la responsabilité de tous, agents et utilisateurs des espaces publics.

Le gouvernement quant, à lui, n'a pas renoncé à encadrer les dépenses des collectivités.

Il nous demande d'ailleurs, à la fois de maîtriser nos dépenses,

mais nous en inflige de nouvelles, parfois sans aucune compensation.

L'année 2023 aura été celle de la mise en service, au mois d'avril, de la nouvelle cantine scolaire permettant la confection des repas sur place. Nous avons mis en place un réseau de chaleur géothermique permettant de relier les bâtiments municipaux. Cette année aura vu aussi la fin des travaux d'extension du cabinet médical, la finalisation de la maison des patrimoines, les validations du schéma vélo et de la concertation pour « Le Pouey 2030 ».

Je n'oublie pas, comme chaque année, de mentionner les investissements récurrents liés à la rénovation et l'entretien des bâtiments, à la voirie et aux chemins blancs, à la gestion du patrimoine et de la forêt.

En novembre, nous nous sommes réunis sur le site du « Lien » pour une journée de travail consacrée au bilan de mi mandat, bilan que nous présenterons à la population lors des trois réunions publiques qui auront lieu en Février et en mars.

Cette année 2024, nous allons poursuivre les projets engagés pour favoriser les déplacements doux avec notamment la construction d'une piste cyclable sur le vieux chemin qui permettra de relier dans un premier temps le Bourg au Pouey, avant de finaliser la liaison avec Tarbes dans un second temps.

Nous agissons pour sécuriser les déplacements doux notamment dans le bourg avec la zone 30, et au Pouey avec le renforcement de la sécurisation de la route de Pau.

Nous poursuivrons aussi les travaux de voirie avec la finalisation de la rue de Bernis, les travaux de rénovation énergétique à la gendarmerie et dans la salle COMET.

Nous souhaitons aussi faire vivre la maison du patrimoine, poursuivre les nombreuses animations inscrites au calendrier, qu'elles soient à notre initiative ou à celle des associations.

Toutes ces actions se traduisent par des dépenses de fonctionnement et d'investissement que nous avons intégrées dans notre prospective financière jusqu'à la fin du mandat, elles sont maîtrisées, et n'alourdiront pas la fiscalité des ménages.

IBOS est au cœur de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et nous sommes engagés, depuis 2017, dans un espace de coopération au service des 85 communes et des presque 130 000 habitants qui composent notre bassin de vie.

Nous sommes aujourd'hui aussi à mi mandat, dans une phase de reprise du projet de territoire et du plan pluriannuel d'investissement, avec l'élaboration du SCOT et du PLUI en cours, et la poursuite des projets structurants.

Cette phase intermédiaire est l'occasion d'avoir une réflexion collective sur la définition de l'intérêt général territorialisé pour notre bassin de vie car nous avons souvent l'impression d'être noyés dans une avalanche de règles, de normes et de compétences imposées d'en haut, sans respecter la volonté, la liberté des élus locaux et le principe de subsidiarité.

Mesdames, Messieurs, comme 2022 avec la présidentielle et les législatives, l'année 2023 fût une année d'élection, avec les sénatoriales pour notre département des Hautes Pyrénées, et la réélection, sans contestation, et au premier tour, de nos deux sénatrices sortantes.

Les élus locaux ont exprimé leur souhait de maintenir leur confiance à Maryse Carrère, à Viviane Artigalas et à leurs équipes, et de poursuivre le remarquable travail qu'elles ont engagé au cours du premier mandat, au service des collectivités locales et des habitants des Hautes Pyrénées.

Pendant ce temps, l'assemblée nationale donne toujours le spectacle affligeant de ces divisions et de son incapacité à débattre de façon respectueuse et constructive.

Les décisions sont prises à coup de 49-3, il en fût ainsi de la réforme des retraites. Pour la loi sur l'immigration, ce fut encore pire, sans débat à l'assemblée, elle fût votée en commission paritaire après un net durcissement, et maintenant nous attendons les retouches à venir du conseil constitutionnel.

L'année 2023 aura été marquée au niveau mondial par la poursuite de la guerre en Ukraine et le déclenchement du conflit israélo-palestinien avec ses terribles conséquences humaines, économiques et environnementales.

Elle se sera terminée avec le décès d'un homme de paix et de sagesse, qui fût un des pionniers de la construction européenne, Jacques DELORS, ministre de François Mitterrand et président de la commission européenne pendant 10 ans.

Il s'est battu toute sa vie pour préserver cet édifice démocratique si fragile et si précieux. Car le parlement européen est le seul parlement transnational au monde !

Et cet édifice est menacé, à la fois de l'intérieur par les populismes de tous ordres, mais aussi de l'extérieur par de plus en plus de despotes qui attendent leur heure.

Le 9 juin 2024, les citoyens européens que nous sommes seront appelés à voter pour les 720 membres du parlement européen (81 eurodéputés français).

Ces élections souvent marquées par l'abstention, seront déterminantes à l'heure des conflits dont j'ai parlé aux portes de l'Europe, mais aussi des enjeux liés à l'élargissement de l'union, et bien sûr des défis climatiques et migratoires qui nous attendent.

En France, cette année aura été marquée par la multiplication d'actes d'incivilité et parfois de violence envers des élus locaux ou nationaux.

C'est le signe d'une société fragmentée, méfiante, qui rejette, ignore ou disqualifie la fonction politique.

C'est la raison pour laquelle nous devons rester debout, vigilants et réactifs, pour transmettre partout où c'est nécessaire, notre sens du respect, de la dignité, notre confiance dans un monde éco responsable, libre, juste et solidaire.

Alors, de là où nous sommes, à l'endroit où nous vivons, reprenons en main notre monde commun.

Bonne et heureuse année 2024.

Denis Fégné